



COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN  
GEMEENTE SINT-JANS-MOLENBEEK

CONSEIL COMMUNAL DU 10 JUIN 2025  
GEMEENTERAAD VAN 10 JUNI 2025

REGISTRE  
REGISTER

**Présents**  
**Aanwezig**

Hassan Rahali, *Président du Conseil/Voorzitter van de Raad* ;  
Dirk De Block, Amet Gjanaj, Josiane Dostie, Abdelkarim Haouari, Mohammed El Bouzidi,  
Mohammed Kalandar, *Échevin(e)s/Schepenen* ;  
Ahmed El Khannouss, Jamel Azaoum, Olivier Mahy, Hassan Ouassari, Maria Gloria Garcia-  
Fernandez, Yassine Akki, Khalil Boufraquech, Didier Fabien Willy Milis, Emre Sumlu, Taoufik  
Hamzaoui, Didier-Charles Van Merris, Hamza Zibouh, Harmony Deknudt, Rachid Mahdaoui,  
Mohamed Adahchour, Hakim Aissati, Mohamed Arabi, Wafa Chelh, Hilde Sagon, Mohamed El  
Hamouti, Ali Syed, Maria Vindevoghel, Khalid El Jaidi El Qazouy, Mohamad Chehade, Nouhéb  
Belghith, Matteo Kopriva, Asma Boutaarourt, Cloë Machuelle, *Conseillers*  
*communaux/Gemeenteraadsleden* ;  
Nathalie Vandeput, *Secrétaire f.f./Wvd. Secretaris*.

**Excusés**  
**Verontschuldigd**

Catherine Moureaux, *Bourgmestre /Burgemeester* ;  
Saliha Raiss, Oumar Diallo, *Échevin(e)s/Schepenen* ;  
Hind Addi, Rachid Ben Salah, Michaël Vossaert, Ibrahima Bah, Nouhaila El Akrouch, Valérie  
Loseke Nembalemba, Marie De Leener, *Conseillers communaux/Gemeenteraadsleden*.

Ouverture de la séance à 18:10  
Opening van de zitting om 18:10

SÉANCE PUBLIQUE - OPENBARE ZITTING

10.06.2025/A/0001

**Département Services généraux et Démographie**  
**Secrétariat communal - Question orale posée par Madame Sagon, Conseillère**  
**communale ECOLO-GROEN, relative au plan climat molenbeekois - Report du**  
**21/05/2025.**

Le Conseil prend connaissance.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie**  
**Gemeentesecretariaat - Mondelinge vraag gesteld door Mevrouw Sagon,**  
**Gemeenteraadslid ECOLO-GROEN, over het Molenbeeks Klimaatactieplan -**  
**Uitstel van 21/05/2025.**

**Molenbeek werkt aan een klimaatactieplan.**

Dat doet ze als de laatste van de 19 Brusselse gemeenten – maar goed, beter laat dan nooit. Het is wel duidelijk dat actie nodig is: om de uitstoot van broeikasgassen te verminderen (denk in steden dan vooral aan transport en verwarming), en ook om ons te wapenen tegen de gevolgen van de klimaatcrisis.

Wie nu op de website van de gemeente Molenbeek kijkt, ziet dat er een serieuze achterstand is. Zo gaat het luik “Samen energie besparen in Molenbeek” niet in op energiegemeenschappen – nochtans dé manier om vandaag werk te maken van lokale, duurzame, groene én goedkopere energie. Dat is iets waar de gemeente dringend op moet inzetten.

Laat ons dan maar het positieve zien van die late start: Molenbeek kan leren van wat andere gemeenten goed doen. In Sint-Gillis bijvoorbeeld keken ze grondig naar hitte-eilanden, overstromingen, bomen die lijden onder droogte of te natte bodem, en hoe luchtvervuiling toeneemt bij hoge temperaturen. De gemeente Vorst bracht milieugerelateerde sociale ongelijkheden in kaart.

En er zijn snelle winsten mogelijk. Met “Molenbeautiful” stimuleert de gemeente gevelgroen, maar enkel via een plantgat van 30x30 cm. Waarom geen grotere plantvakken, als er voldoende stoep is? En waarom geen hulp voor de bekabeling, en een einde aan de verplichting dat het de gemeente moet zijn die de gaten graaft?

Of kijk bijvoorbeeld naar de Ulenstraat, waar momenteel werken zijn. Dat is hét moment om te ontharden, bomen te planten en fietsnietjes te voorzien. Zulke ingrepen zouden standaard moeten zijn bij heraanleg van straten. En wat met cyclo-boxen in grote getalen? Die zouden bewoners eindelijk een veilige fietsenstalling bieden, vooral voor zij die nu in te kleine appartementen wonen.

Mijn vragen:

- Bestaat er een beginanalyse voor het klimaatactieplan? Met concrete cijfers over de belangrijkste bronnen van broeikasgassen in Molenbeek?
- Welke hulp heeft de gemeente de voorbije legislatuur gekregen van het Gewest om dit plan te ontwikkelen?
- Wordt de input van eerdere workshops goed meegenomen? Komen er nog extra workshops of inspraakmomenten?
- Wanneer zal het klimaatactieplan klaar zijn?
- Wie stuurt het plan politiek aan en wie voert het concreet uit?
- Welk budget is voorzien voor de uitvoering van het plan?
- Zal de gemeente inzetten op een klimaatplan dat sociale kwesties integreert, zoals in Vorst?
- Over energiegemeenschappen: hoe wil Molenbeek die concreet ondersteunen?
- Over de Ulenstraat: zijn daar aanplantingen en fietsenrekken voorzien?
- En over energie in het algemeen: blijkbaar heeft Sibelga al een aantal jaren hulp aangeboden om in te zetten op energiebesparing, ook van ontzettend belang naar het budget toe. Gaat Molenbeek daarop ingaan?

Dank bij voorbaat voor uw antwoorden.

Hilde Sagon

De Raad neemt kennis.

*Ahmed El Khannouss entre en séance / treedt in zitting.*

*Hassan Ouassari entre en séance / treedt in zitting.*

*Mohamed Arabi entre en séance / treedt in zitting.*

*Khalil Boufraquech quitte la séance / verlaat de zitting.*

**Secrétariat communal - Motion déposée par Rachid Mahdaoui, Conseiller communal TFA, pour limiter la durée des séances du Conseil communal de Molenbeek à minuit - Report du 21/05/2025.**

Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les membres du Collège, Chères et chers collègues conseillers,

Cette motion part d'une observation simple, mais préoccupante : les séances du Conseil communal de Molenbeek se terminent fréquemment bien après minuit. Ce phénomène, loin d'être anecdotique, soulève des questions fondamentales sur le fonctionnement démocratique de notre institution.

D'abord, sur le plan de l'équité. De nombreux conseillers, en particulier ceux ayant des enfants à charge ou des responsabilités familiales, se voient contraints de faire appel à une garde d'enfants pour pouvoir siéger. Le coût de cette garde dépasse souvent le montant du jeton de présence. Ainsi, la possibilité d'exercer un mandat électif devient conditionnée à des moyens financiers. Cela introduit une inégalité flagrante entre les élus, et restreint l'accès au mandat communal à celles et ceux qui peuvent se permettre de financer leur participation. Ce n'est pas seulement une question de confort : c'est une question de justice démocratique.

Ensuite, sur le plan de la qualité du travail délibératif. Nous le savons tous : plus l'heure avance, plus la fatigue s'installe. Il devient difficile de suivre, de débattre en profondeur, de faire preuve de vigilance sur des dossiers parfois complexes. Les points abordés tardivement sont expédiés, non par manque d'importance, mais parce que l'attention et l'énergie font défaut. Cela affecte directement la qualité de nos décisions, et mine le sens même de notre mandat.

Pire encore, cette situation peut être détournée à des fins stratégiques : en plaçant certains points sensibles en fin de séance, on parie sur l'usure des conseillers pour éviter le débat. C'est un glissement pernicieux vers une logique où ce n'est plus la force des arguments qui l'emporte, mais l'endurance physique ou l'appartenance à la majorité.

Enfin, rappelons que la transparence envers les citoyens est également compromise. Les séances qui s'éternisent découragent la présence du public, qui est pourtant un pilier de la vie démocratique locale.

C'est pourquoi nous proposons aujourd'hui une règle simple et juste : aucune délibération ni débat ne pourra avoir lieu après minuit. Les points non traités seront reportés ou transformés en question écrite avec obligation de réponse rapide, et les questions de l'opposition seront planifiées en priorité. Il s'agit d'assurer à tous les conseillers les mêmes conditions d'exercice, d'améliorer la qualité de notre travail et de garantir la transparence de nos échanges.

Cette motion ne vise pas à restreindre le débat, mais à le protéger. Elle n'entrave pas la majorité, elle renforce la démocratie.

Je vous invite dès lors à soutenir cette motion pour faire du Conseil communal de Molenbeek un espace politique plus équitable, plus sain et plus efficace.

**Vu** les règles relatives au fonctionnement démocratique des institutions communales ;  
**Vu** les principes de bonne gouvernance, de transparence et d'égalité d'accès à la fonction publique locale ;  
**Vu** l'importance du débat démocratique en séance du Conseil communal comme moment central de la vie politique locale ;

**Considérant** que les séances du Conseil communal se prolongent régulièrement bien au-delà de minuit ;  
**Considérant** que cette situation crée une inégalité entre les conseillers communaux, en particulier pour les parents ou personnes avec des obligations familiales ou professionnelles matinales ;  
**Considérant** que les frais liés à

la garde d'enfants en soirée ne sont souvent pas compensés par les jetons de présence, créant ainsi un désincitatif financier à l'exercice du mandat ;**Considérant** qu'une telle situation est de nature à restreindre la participation démocratique et à exclure certaines catégories de la population de la représentation politique locale ;

**Considérant** également que la qualité du travail délibératif diminue au fil des heures, et que les points abordés tard dans la nuit font souvent l'objet de débats bâclés ou inexistantes non pas en raison d'un consensus mais d'une fatigue généralisée ;**Considérant** que cette fatigue peut être exploitée de manière stratégique pour faire passer certains points sensibles sans véritable débat démocratique, au détriment de la transparence et du contrôle politique ;**Considérant** que des débats à des heures tardives, notamment après minuit, sont contraires aux bonnes pratiques en matière de santé mentale et de conditions de travail, et sont inadaptés à la prise de décisions éclairées ;

**Considérant** en outre que la participation du public aux séances, garantie par la loi, est également compromise par la prolongation excessive des séances ;**Considérant** que les conseillers de la majorité ont un accès direct à leurs échevins et peuvent obtenir des réponses en dehors des séances, alors que l'opposition ne dispose que de l'espace du Conseil communal pour interpellier publiquement la majorité ;

Le Conseil communal décide :

Art 1. Qu'aucune délibération ni débat ne pourra avoir lieu au-delà de minuit lors des séances du Conseil communal de Molenbeek ;

Art.2 Que les points non traités à minuit seront automatiquement transformés en réponses écrites, avec obligation pour le Collège d'y répondre par écrit avant la séance suivante ;

Art.3 Que l'ordre du jour agenda en priorité les questions et interpellations des groupes de l'opposition

Art.4 Que cette règle entre en vigueur dès la prochaine séance du Conseil communal.

Rachid Mahdaoui

Chef de groupe TFA

Le point est rejeté.

29 votants : 13 votes positifs, 16 votes négatifs.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie**  
**Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door Rachid Mahdaoui,**  
**gemeenteraadslid van TFA, om de duur van de Molenbeekse**  
**gemeenteraadsvergaderingen te beperken tot middernacht - Uitstel van**  
**21/05/2025.**

Het punt wordt verworpen.

29 stemmers : 13 positieve stemmen, 16 negatieve stemmen.

*Abdelkarim Haouari quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Rachid Mahdaoui quitte la séance / verlaat de zitting.*

**Département Services généraux et Démographie**  
**Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Mohamed Arabi -**  
**Conseiller communal TFA, concernant les**  
**violences survenues à Molenbeek le dimanche 4 mai 2025.- report du 21/05/2025**

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs du Collège,

Je prends la parole aujourd'hui avec colère, tristesse, mais surtout avec un profond sentiment d'abandon. Ce dimanche 4 mai, en marge de la finale de la Coupe de Belgique entre Anderlecht et le Club de Bruges, Molenbeek a vécu une scène d'anarchie totale. Tout a commencé au métro Ribaucourt, lorsqu'un groupe important de supporters du Club de Bruges est arrivé dans notre commune. Alors même que le match se jouait à plusieurs kilomètres, au Stade Roi Baudouin, ces individus ont ciblé notre quartier dès leur arrivée dans la capitale

Ils ont semé la terreur :• Des vitrines ont été brisées,• Des voitures ont été vandalisées,• Des habitants, dont des familles, ont été intimidés,• Certains supporters se sont même permis d'uriner en groupe sur les murs des habitations,• Et dans une rue voisine, des coups ont été portés à des riverains qui n'avaient rien demandé.

Ce n'était pas une provocation, c'était une attaque. Et ce n'était pas une surprise non plus. Les supporters du Club de Bruges sont connus depuis longtemps pour leur comportement violent lors des grands événements sportifs. Les risques étaient connus, prévisibles, documentés. Et pourtant, Molenbeek s'est retrouvée livrée à elle-même, une fois de plus. Pendant ce temps, ni patrouille visible, ni prévention, ni communication de crise. Rien. Comme si l'on devait s'habituer à ce que notre commune serve de défouloir. Et ce n'était pas qu'à Molenbeek. Un grand commerçant a été violemment agressé alors qu'il tentait de protéger sa boutique. Ces événements ne sont pas des incidents isolés : ils révèlent une faille grave dans la gestion de la sécurité à Bruxelles.

Alors, je vous pose aujourd'hui, en tant qu'élu, mais aussi en tant que Molenbeekois, les questions suivantes :1. Étiez-vous informés, en tant que Collège, de la possibilité que ces supporters transitent par Molenbeek ?2. Une évaluation de risque a-t-elle été faite, comme cela aurait dû être le cas pour un match à risque ?3. La police locale avait-elle reçu des consignes ? Si oui, où étaient les patrouilles ?4. La STIB avait-elle alerté la commune ou coordonné avec la police ?5. Les caméras de surveillance ont-elles permis d'identifier les auteurs ? Un suivi judiciaire est-il prévu ?6. Quels soutiens sont prévus pour les riverains et commerçants qui ont subi des dégâts ?7. La commune va-t-elle se constituer partie civile ?8. Et surtout : quelles mesures concrètes et immédiates comptez-vous prendre pour que Molenbeek ne revive plus jamais cela ?9. Le 18 mai, un nouveau match est prévu. Qu'avez-vous prévu cette fois ? Allez-vous encore laisser notre commune sans protection, ou allez-vous enfin prendre les mesures nécessaires avant qu'il ne soit trop tard ? Merci les mesures nécessaires avant qu'il ne soit trop tard ? Merci

Le point est retiré de l'ordre du jour.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie**  
**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Mohamed Arabi**  
**- Gemeenteraadslid TFA, betreffende het geweld dat plaatsvond in Molenbeek**  
**op zondag 4 mei 2025.- uitstel van 21/05/2025**

Het punt wordt van de dagorde gehaald.

---

10.06.2025/A/0004 **Département Services généraux et Démographie**  
**Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Emre Sumlu,**  
**Conseiller communal ECOLO GROEN, relative à aux violences du 4 mai 2025.-**  
**report du 21/05/2025**

Le dimanche 04 mai 2025, nous avons été tous·tes choqué·es par la violence qu'ont subies habitant·es du quartier maritime de Molenbeek. Ces horreurs ont été infligés par un bande dehooligans de Club Brugge. Cette bande a pu se promener librement dans le quartier et ena 'profité' pour attaquer nos habitants avec une intention purement raciste et islamophobe. Ils ontvoulu donner une 'leçon' aux "arabes", "immigré·es" et"musulman·es" ... du racisme pure! Maiscomment cette situation a-t-elle pu arriver? Les autorités politiques ne pouvaient-elles pasl'empêcher?Pourquoi l'arrivée de la police a mis autant de temps? Quels sont les responsables : la commune, larégion, le fédéral, certains partis politiques, certainement ceux de l'extrême-droite?C'est tout ça : à notre sens, c'est une responsabilité collective !Une responsabilité collective, c'est d'abord la responsabilité du collège et du bourgmestre. Undes rôles crucial de la commune, donc du collège, est de pouvoir assurer la sécurité deses habitant·es. Oui, c'est le rôle du collège via sa police locale dont le bourgmestre est chef.Pourquoi les événements qui ont commencé sur la zone de Bruxelles-Ville n'ont pas été directementencadrés ?Pourquoi ces individus qui avaient déjà été violents, ont pu sortir de la zone de police de Bruxelles-Ixelles?Pourquoi la police ne les a pas accompagnés directement?Est-ce que le bourgmestre de la ville de Bruxelles a averti son homologue molenbeekoisdirectement? Si oui, comment le bourgmestre de Molenbeek a pris des mesures d'urgence?Une fois que les événements ont eu lieu, le bourgmestre faisant fonction ne s'est pas directementrendu sur place? Pourquoi cette présence tant attendue pour rassurer les habitant·es a-t-elle prisautant de temps? Et nous voulons savoir quelle est la suite?Comment le collège compte-t-il mettre en place un soutien psychologique et possiblement aussijuridique, tout d'abord pour les habitant·es qui ont subi ces agressions directement et ensuitetoutes les personnes habitant dans ce quartier? Ce soutien pourra-t-il être élargi également auxjeunes de nos quartiers via les ASBL communaux ?Comment les dégâts physiques seront dédommagés? Qui paiera les dégâts survenus dans lecommerce de bricolage, les véhicules de certain·es citoyen·nes?Dans cette responsabilité collective, nous voulons également que le collège de Molenbeekdemande des comptes au niveau du fédéral. Tout d'abord, nous demandons une condamnationferme de la part du premier ministre / ministre de l'intérieur et de tous ceux qui crient à la tolérancezéro et dénoncent l'insécurité dans Bruxelles quand il s'agit de stigmatiserles Bruxellois·es et Molenbeekois·es. Nous voulons comprendre pourquoi un match, qui est connue tous·tes à l'avance, qui a un caractère à haut risque, n'a pas fait l'objet d'effectifs policiers plusimportants? Nous souhaitons que des poursuites judiciaires soient engagées pour les personnesarrêtées ou clairement identifiées sur les images. Un protocole "sécurité matchs à hautsrisques" doit être mis en place et respecté et qu'il soit rendu public, partagé avec les clubs,supporters, commerçants et habitant·es.Et pour terminer, Molenbeek et ses habitant·es continuent d'être stigmatisé·es à l'échelle nationale,autant par les hommes et femmes politiques que par les différents types de médias. Ici aussi, ils'agit d'une responsabilité collective. Chacun·e doit être conscient·e des dangers de ses propostenus à l'égard de toute une population qui y vit, qui y travaille comme tout le monde. Chaque motqui les stigmatise, c'est un argument de plus pour les membres des groupes d'extrême-droite.Nous avons constaté avec

stupeurs la violence que tous-tes les habitant-es du quartier maritime ont subi ce dimanche 04 mai 2025. Emre SUMLU, Chef de groupe Ecolo-Groen

Le Conseil prend connaissance.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie  
Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Emre Sumlu,  
Gemeenteraadslid ECOLO GROEN, over het geweld op 4 mei 2025.- uitstel van  
21/05/2025**

De Raad neemt kennis.

*Olivier Mahy entre en séance / treedt in zitting.*

---

10.06.2025/A/0005 **Département Services généraux et Démographie  
Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Garcia, Conseillère  
communale MR, relative à la gestion préoccupante de la piscine olympique de  
Molenbeek.- report du 23/04/2025- report du 21/05/2025**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Le vendredi 7 mars, la piscine olympique de Molenbeek a dû fermer ses portes, cette fois faute d'un encadrement suffisant. Un seul surveillant était présent, alors que la réglementation impose la présence de deux personnes minimum pour garantir la sécurité des baigneurs. Dans ces conditions, l'accès au bassin n'a pas pu être maintenu, privant une fois de plus les usagers d'un service public essentiel.

Cet événement met en lumière des problèmes de gestion préoccupants qui nuisent à la qualité du service rendu aux citoyens :

- Un entretien des installations laissé à l'abandon :
- Douches en mauvais état,
- Toilettes sales, manque évident d'entretien et d'hygiène,
- Pourtant, près de 9 millions d'euros d'argent public ont été investis pour la rénovation de la piscine entre 2014 et 2015. Comment expliquer un tel manque d'entretien malgré ces investissements conséquents ?
- Un manque d'organisation préoccupant :
- Absence de planification pour garantir une disponibilité suffisante d'encadrants,
- Fermeture soudaine sans communication claire aux usagers,
- Aucune transparence sur les mesures prises pour éviter que cela ne se reproduise.

Face à ce constat, nous souhaitons des réponses claires :

1. Pourquoi une telle désorganisation qui mène à la fermeture soudaine de la piscine ?
2. Quels sont les moyens alloués pour assurer un entretien correct des infrastructures et pourquoi l'état des installations reste-t-il insatisfaisant malgré les investissements réalisés ?
3. Quelles mesures concrètes vont être mises en place pour garantir un encadrement suffisant et éviter que ce type de fermeture ne se reproduise ?
4. Pourquoi la communication sur ces fermetures est-elle si opaque, laissant les usagers devant le fait accompli sans anticipation ni solution alternative ?

Il est regrettable que les citoyens de Molenbeek soient privés d'un accès à leur piscine en raison d'un manque flagrant d'anticipation et d'organisation.

Nous attendons des engagements concrets et immédiats pour assurer le bon fonctionnement de cette infrastructure essentielle.

Gloria GARCIA-FERNANDEZ  
Conseillère communale

Le Conseil prend connaissance.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie**  
**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Garcia,**  
**Gemeenteraadslid MR, over het zorgwekkende beheer van het Olympisch**  
**zwembad van Molenbeek.- uitstel van 23/04/2025- uitstel van 21/05/2025**

De Raad neemt kennis.

---

10.06.2025/A/0006 **Département Services généraux et Démographie**  
**Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Mahdaoui,**  
**Conseiller communal TFA, relative à la buvette du stade du Sippelberg - Report**  
**du 19/03/2025.- report du 23/04/2025**

Monsieur le Président du Conseil,  
Monsieur le Bourgmestre,  
Mesdames et Messieurs les Échevins,

J'ai récemment appris que l'attribution de la buvette du complexe sportif du Sippelberg a été accordée à un nouveau club, qui ne compte à ce jour qu'un nombre limité de membres. Cette décision soulève plusieurs interrogations, notamment en ce qui concerne les critères ayant guidé ce choix.

En effet, deux clubs historiques et dynamiques de notre commune, le **\*\*Jeunesse Molenbeek\*\***, qui encadre plus de **\*\*600 jeunes\*\***, et le **\*\*club de mini-foot Espoirs Molenbeek\*\***, évoluant en **\*\*1ère division de futsal\*\***, auraient pu bénéficier de cette infrastructure pour soutenir leurs activités et assurer un service de qualité aux nombreux sportifs et supporters qui fréquentent le site.

Dès lors, je souhaite obtenir des éclaircissements sur les points suivants :

1. Quels ont été les critères précis utilisés pour attribuer cette buvette ?
2. Pourquoi les clubs ayant un ancrage fort à Molenbeek et rassemblant un grand nombre de jeunes n'ont-ils pas été prioritaires ?
3. Une concertation a-t-elle eu lieu avec les clubs existants avant cette attribution ?
4. Quelles garanties sont apportées pour que cette buvette soit gérée de manière optimale au service des usagers du Sippelberg ?

Étant donné l'importance du sport et des infrastructures pour la jeunesse et le dynamisme de notre commune, il me semble essentiel d'assurer une gestion équitable et transparente de ces ressources.

Dans l'attente de vos réponses, je vous remercie d'avance pour l'attention portée à cette interpellation.

Rachid Mahdaoui conseiller communal  
Chef de groupe Team Fouad Ahidar

Rachid Mahdaoui

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie**  
**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Mahdaoui,**  
**Gemeenteraadslid TFA, met betrekking tot de cafetaria van het stadium**  
**Sippelberg - Uitstel van 19/03/2025.- uitstel van 23/04/2025**

Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgevormd in schriftelijke vraag.

---

10.06.2025/A/0007

**Département Services généraux et Démographie**  
**Secrétariat communal - Interpellation déposée par monsieur Didier MILIS,**  
**Conseiller communal MR, relative à la gestion du stationnement par parking**  
**brussels à Molenbeek-Saint-Jean.- report du 23/04/2025- report du 21/05/2025**

Monsieur le Bourgmestre,  
Mesdames et Messieurs les Échevins,

La gestion du stationnement en voirie à Molenbeek, assurée par parking.brussels, continue de faire l'objet de nombreuses critiques de la part des habitants. Beaucoup pointent un service peu réactif, des démarches complexes, un manque d'écoute, et un traitement inégal des situations.

À cette insatisfaction vient désormais s'ajouter une nouvelle source de

mécontentement : l'augmentation des tarifs de stationnement, prévue à partir du 5 mai prochain, suite à l'indexation décidée au niveau régional. Cette hausse des prix, dans un contexte économique déjà difficile pour de nombreux Molenbeekois, est particulièrement mal perçue, d'autant qu'elle ne s'accompagne d'aucune amélioration tangible du service. Certaines communes Bruxelloises envisagent de reprendre la main, Il est donc légitime de s'interroger sur la pertinence de maintenir telle quelle la convention entre Molenbeek et parking.brussels.

Je souhaite dès lors poser les questions suivantes au Collège :

1. Une évaluation du service fourni par parking.brussels a-t-elle été menée récemment à l'échelle de la commune ?
2. Le Collège envisage-t-il de renégocier la convention ou d'étudier la possibilité d'une reprise en gestion communale ?
3. La commune a-t-elle exprimé ou compte-t-elle exprimer ses préoccupations concernant l'augmentation tarifaire et ses conséquences pour les habitants ?
4. Des mesures concrètes sont-elles prévues pour améliorer la qualité du service de stationnement à Molenbeek et répondre aux attentes légitimes des citoyens ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Didier MILIS  
Conseiller communal  
Chef de groupe

Le point est reporté.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie**  
**Gemeentesecretariaat - Interpellatie van de heer Didier MILIS, MR**  
**gemeenteraadslid, over het parkeerbeheer door parking brussels in Sint-Jans-**  
**Molenbeek.- uitstel van 23/04/2025- uitstel van 21/05/2025**

Het punt wordt verdaagd.

---

10.06.2025/A/0008 **Département Services généraux et Démographie**  
**Secrétariat communal - Interpellation déposée par monsieur Didier Van Merris,**  
**Conseiller communal MR, relative au réaménagement de l'Avenue du**

**Scheutbosch - justification, priorités et mesures d'accompagnement- report du 23/04/2025- report du 21/05/2025**

Madame la Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Échevins,

Chers collègues,

Je souhaite interpeller le Collège au sujet des travaux de réaménagement de l'Avenue du Scheutbosch, dont l'annonce officielle indique un budget de 1.083.507,13 euros et une durée estimée de mars à l'automne 2025.

Si l'amélioration des infrastructures communales est une nécessité, ce projet soulève plusieurs interrogations majeures, notamment au regard de la situation budgétaire actuelle de notre commune. Dès lors, je souhaiterais obtenir des clarifications sur les points suivants :

1) En quoi consistent précisément ces travaux ?

- Quel est leur périmètre exact et quels types d'aménagements sont prévus ?
- Quels objectifs concrets vise-t-on à atteindre avec ce réaménagement (sécurité, mobilité, environnement, embellissement, etc.) ?

2) Pourquoi cette rue en particulier a-t-elle été priorisée ?

- D'autres axes de Molenbeek nécessitent également des interventions urgentes. Quels critères ont conduit à sélectionner l'Avenue du Scheutbosch pour un investissement d'un tel montant ?
- Une étude d'impact ou un rapport sur l'état de cette voirie a-t-il été réalisé pour justifier ce choix ?

3) Justification budgétaire

- Dans un contexte financier où chaque dépense doit être optimisée, comment justifie-t-on une enveloppe dépassant 1 million d'euros pour ce projet ?
- Y a-t-il eu une analyse coût-bénéfice démontrant l'urgence et la rentabilité de ces travaux pour la collectivité ?

4) Mesures pour atténuer l'impact des travaux sur les riverains

- Ces travaux, s'étalant sur plus de six mois, risquent d'affecter fortement la mobilité et la vie des habitants et commerçants du quartier.

- Quelles solutions sont prévues pour minimiser les nuisances et garantir l'accessibilité ?
- Un plan de circulation temporaire sera-t-il mis en place ?
- Des compensations ou des mesures d'accompagnement sont-elles envisagées pour les riverains et commerçants impactés ?

Au vu des sommes engagées et des conséquences potentielles sur les habitants, il est impératif d'apporter des réponses précises et de s'assurer que ces travaux correspondent à une véritable priorité pour notre commune.

Dans l'attente de vos éclaircissements, je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Didier VAN MERRIS  
Conseiller communal

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie  
Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Didier Van Merris,  
MR gemeenteraadslid, over de heraanleg van de Scheutboschlaan -  
verantwoording, prioriteiten en begeleidende maatregelen- uitstel van  
23/04/2025- uitstel van 21/05/2025**

Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgevormd in schriftelijke vraag.

*Jamel Azaoum entre en séance / treedt in zitting.*

---

10.06.2025/A/0009 **Département Services généraux et Démographie  
Secrétariat communal - Interpellation déposée par monsieur Didier Van Merris,  
Conseiller communal MR, relative au coût des destruction des bonbonnes de  
protoxyde d'azote - dette présumée envers Renewi et gestion structurelle du  
phénomène- report du 23/04/2025- report du 21/05/2025**

Madame la Bourgmestre,  
Mesdames et Messieurs les membres du Collège,

Depuis plusieurs années, notre commune est confrontée à une recrudescence de bonbonnes de protoxyde d'azote abandonnées dans l'espace public. Ce phénomène, bien connu pour ses impacts sur la santé publique, la sécurité et la propreté urbaine, entraîne également un coût budgétaire important pour la commune.

Des données récentes indiquent que :

- Le traitement d'une bonbonne de protoxyde d'azote peut coûter jusqu'à 348 euros l'unité, incluant collecte, transport et destruction.
- Le coût est généralement estimé entre 1,06 € et 1,25 € HTVA par kilogramme.
- À cela s'ajoutent des frais annexes tels que la location de conteneurs (environ 8,49 € HTVA/unité) et les frais logistiques.

À la lumière de ces éléments, je souhaite interpeller le Collège sur plusieurs points :

1. Quel est le coût total annuel pour la commune lié à la gestion des bonbonnes de protoxyde d'azote ?

Disposez-vous de données consolidées pour les dernières années (quantité de bonbonnes, tonnage, coût global) ?

2. Quel est le plan d'action mis en place par la commune pour lutter contre la prolifération de ces bonbonnes ?

Quelles sont les mesures prévues en matière de prévention, de verbalisation, de sensibilisation et de coordination avec les partenaires (zones de police, écoles, associations, etc.) ?

3. Il m'a été rapporté que la commune serait en retard de paiement envers l'entreprise Renewi pour un montant d'environ 300.000 euros, entreprise à laquelle nos services déposent ces bonbonnes.

- Pouvez-vous confirmer cette information ?
- Quelle en est la cause ? Depuis quand ces factures sont-elles en souffrance ?
- Cette dette a-t-elle ou risque-t-elle d'avoir un impact sur la continuité du service de collecte et de traitement ?
- Quelles mesures le Collège entend-il prendre pour éviter une interruption de service ou une aggravation de la situation ?

Enfin, il me semble essentiel que notre commune dispose non seulement d'un plan de gestion rigoureux, mais aussi d'une stratégie préventive ambitieuse, tant sur le plan budgétaire que sur le plan éducatif. Laisser ces déchets s'accumuler ou négliger leur traitement compromet à la fois la salubrité publique et la crédibilité de l'action communale.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses

Didier VAN MERRIS  
Conseiller communal

Le Conseil prend connaissance.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie**  
**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Didier Van Merris,**  
**gemeenteraadslid MR, over de kosten van de vernietiging van lachgasflessen -**  
**vermeende schuld aan Renewi en structureel beheer van het fenomeen- uitstel**  
**van 23/04/2025- uitstel van 21/05/2025**

De Raad neemt kennis.

10.06.2025/A/0010

**Département Services généraux et Démographie**  
**Secrétariat communal - Interpellation déposée par monsieur Didier MILIS,**  
**Conseiller communal MR, relative à la tentative de suicide à l'Athénée Royal du**  
**Sippelberg- report du 23/04/2025- report du 21/05/2025**

Monsieur le Bourgmestre,  
Mesdames et Messieurs les Échevins,

Nous souhaitons attirer votre attention sur des faits extrêmement préoccupants qui ont récemment touché un établissement scolaire situé sur le territoire de notre commune.

À l'Athénée du Sippelberg, deux tentatives de suicide ont eu lieu en l'espace de trois mois. Ces événements tragiques secouent toute une communauté scolaire et soulèvent des questions profondes sur l'accompagnement psychosocial des jeunes, leur santé mentale, et le rôle que les autorités locales peuvent jouer face à de telles détresses.

Même si cet établissement ne relève pas du réseau d'enseignement communal, il n'en reste pas moins une école fréquentée des jeunes Molenbeekois, leur sécurité, leur bien-être et leur avenir concernent l'ensemble de la collectivité et donc aussi la commune.

C'est pourquoi nous souhaitons poser les questions suivantes :

1. Le Collège communal a-t-il été informé officiellement de ces deux tentatives de suicide survenues à l'Athénée du Sippelberg ?
2. Si oui, des contacts ont-ils été pris avec la direction de l'école, le réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement ou les services d'aide concernés ?
3. La commune envisage-t-elle de soutenir ou de proposer des actions de prévention du mal-être psychologique des jeunes à l'échelle locale, en lien avec les écoles secondaires de tous réseaux ?
4. Une cellule de concertation ou de crise est-elle prévue pour rassembler les acteurs de terrain (PMS, AMO, maisons de jeunes, services de santé mentale, police, etc.) ?
5. De quelle manière la commune peut-elle, dans les limites de ses compétences, contribuer à renforcer les dispositifs de soutien aux jeunes en souffrance dans nos écoles ?

Ces événements nous rappellent avec force que la souffrance psychologique des jeunes est une réalité urgente, qui exige des réponses concrètes, collectives et coordonnées.

Nous appelons le Collège à faire preuve de solidarité institutionnelle et à mobiliser

les leviers disponibles pour soutenir la prévention et l'accompagnement psychologique dans nos écoles.

Merci pour vos réponses,

Didier MILIS  
Conseiller communal  
Chef de groupe

Le Conseil prend connaissance.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie**  
**Gemeentesecretariaat - Interpellatie van de heer Didier MILIS, MR**  
**gemeenteraadslid, over de zelfmoordpoging in het Koninklijk Atheneum**  
**Sippelberg.- uitstel van 23/04/2025- uitstel van 21/05/2025**

De Raad neemt kennis.

*Josiane Dostie quitte la séance / verlaat de zitting.*  
*Olivier Mahy quitte la séance / verlaat de zitting.*

---

10.06.2025/A/0011 **Département Services généraux et Démographie**  
**Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Aissati, Conseiller communal Team Fouad Ahidar, relative à la réforme du projet Arizona concernant les allocations de chômage qui vise à encourager le retour à l'emploi. - report du 23/04/2025- report du 21/05/2025**

Madame la Bourgmestre, cher(e)s conseiller(e)s, et échevins,

Je souhaiterais attirer votre attention sur la réforme du projet Arizona concernant les allocations de chômage, qui vise à « encourager le retour à l'emploi ». Pour rappel, cette réforme prévoit une durée maximale de 2 ans d'indemnisation chômage pour les personnes ayant travaillé au minimum 146 jours par an pendant 5 ans. Des exceptions existent pour les personnes de 55 ans et plus, ayant une carrière de 30 ans en 2025, et pouvant aller jusqu'à 35 ans de carrière en 2030. Aujourd'hui, je souhaite que nous nous penchions sur les conséquences sociales de cette réforme, notamment pour les personnes vulnérables qui risquent d'être exclues du système. Les groupes les plus touchés seront sans doute les travailleurs précaires et les jeunes sans expérience professionnelle. Ces derniers seront probablement les plus impactés par cette mesure. Sur le plan social, nous pourrions assister à une augmentation de la pauvreté, avec des conséquences directes sur notre commune. En effet, face à des budgets déjà serrés, nous risquons de voir la situation se détériorer encore davantage. Une exclusion accrue des chômeurs sans ressources pourrait entraîner une hausse des demandes auprès du CPAS, mettant ainsi une pression supplémentaire sur nos finances locales. A titre d'information, on estime que la limitation de l'allocation de chômage dans le temps, concerne environ 36 000 personnes en région Bruxelloise, dont 23000 qui

seraient à charge des CPAS (selon Brulocalis). Aujourd'hui, les CPAS bruxellois comptent 46000 bénéficiaires. Nous sommes donc face à une AUGMENTATION DE 50 % dans des CPAS débordés et avec du personnel proche du burn-out. Considérant les différents éléments que je viens de vous exposer, j'adresse au Collège les demandes suivantes : 1. Comment comptez-vous faire face à l'afflux de personnes exclues du chômage ? 2. Avez-vous envisagé des solutions concrètes pour accompagner cette réforme et soutenir les plus vulnérables ? 3. Le CPAS pourra-t-il faire face à cette réforme ? Y aura-t-il un durcissement lié au manque de moyens disponibles ? Nous souhaitons naturellement qu'aucune personne ne soit mise de côté. Le travailleur d'aujourd'hui peut devenir le chômeur de demain, et personne n'est à l'abri d'une situation précaire.

Je vous remercie pour votre écoute et votre attention.

Le Conseil prend connaissance.

La séance est interrompue de 20h11 à 20h22.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie**  
**Gemeentesecretariaat - Interpellatie van de heer Aissati, gemeenteraadslid Team Fouad Ahidar, over de hervorming van het Arizona-project inzake werkloosheidsuitkeringen, dat tot doel heeft mensen aan te moedigen weer aan het werk te gaan. - uitstel van 23/04/2025- uitstel van 21/05/2025**

De Raad neemt kennis.

De zitting wordt onderbroken tussen 20u11 en 20u22.

---

10.06.2025/A/0012 **Département Services généraux et Démographie**  
**Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Garcia, Conseillère communale MR, relative à l'insécurité et aux nuisances à la plaine de jeux de l'Avenue du Château.- report du 23/04/2025- report du 21/05/2025**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Depuis plusieurs semaines, les riverains de l'Avenue du Château, du Boulevard Mettwie (9/11) et de la Rue Benes disent alerter les autorités communales sur les nuisances et l'insécurité liées à la plaine de jeux située côté Daring. Pourtant, leurs plaintes et signalements seraient restés sans réponse.

Cette plaine de jeux, conçue pour les enfants de 2 à 12 ans, est aujourd'hui source de nuisances sonores, de dégradations et de problèmes d'hygiène préoccupants :

- Une fréquentation qui pose question :
- Chaque jour, notamment sur le temps de midi, des groupes plus âgés s'installent sur l'aire de jeux, entraînant une augmentation du bruit et une occupation qui ne correspond pas forcément à l'usage initial du site.
- En soirée, la plaine reste occupée tard dans la nuit, ce qui génère des nuisances

sonores importantes pour les riverains dont les chambres donnent directement sur le site.

- Un manque total d'entretien et des conditions d'hygiène déplorables :
- Les déchets s'accumulent, obligeant les jardiniers à effectuer un nettoyage intensif.
- Certains riverains signalent des jets de pierres sur les chiens promenés, rendant l'environnement inconfortable pour de nombreux habitants.
- Une infrastructure mal adaptée et source de nuisances :
- La tyrolienne en particulier génère des nuisances sonores répétées, créant une gêne pour les riverains.

Face à cette situation devenue préoccupante, nous demandons des mesures immédiates :

1. Pourquoi les plaintes des riverains seraient-elles restées sans réponse jusqu'ici ?
2. Pourquoi cette plaine n'a-t-elle pas été clôturée et soumise à des horaires d'accès réglementés, comme le parc du Karreveld ?
3. Quelles mesures concrètes comptez-vous mettre en place pour assurer un meilleur entretien du site et prévenir les nuisances sonores et les incivilités ?
4. Des solutions sont-elles prévues pour mieux adapter l'usage de l'espace à la tranche d'âge prévue ?

Les riverains de l'Avenue du Château et du Boulevard Mettewie ne demandent rien d'autre que le respect de leur cadre de vie. Il est impensable qu'une infrastructure publique censée améliorer le quotidien des habitants soit devenue un facteur de nuisances et d'insécurité.

Nous attendons des engagements concrets et immédiats, avec des mesures claires pour retrouver le calme et la propreté dans ce quartier.

Gloria GARCIA-FERNANDEZ  
Conseillère communale

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie**  
**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door mevrouw Garcia,**  
**Gemeenteraadslid MR, met betrekking tot onveiligheid en overlast op de**  
**speeltuin Kasteellaan.- uitstel van 23/04/2025- uitstel van 21/05/2025**

Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgevormd in schriftelijke vraag.

**Département Services généraux et Démographie**  
**Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Milis, Conseiller communal MR, relative au respect de la législation en matière de dimensions des étals extérieurs des commerces, perception des taxes, maintien des passages libres sur les trottoirs.- report du 23/04/2025- report du 21/05/2025**

Monsieur le Président, Madame la Bourgmestre, Messieurs et Mesdames les Échevins, Chers Collègues,

Je souhaite interpellier le Collège communal sur une problématique qui impacte directement la qualité de vie des riverains, la mobilité des piétons ainsi que l'équité entre les commerçants de notre commune et aussi sur une situation préoccupante qui persiste dans certains quartiers, où parfois les marchands empiètent largement sur l'espace public, entravant la circulation et la propreté du quartier chaque jour. Ceci crée des nuisances importantes tant pour les riverains que pour les usagers de la voie publique et les autres commerçants. Quand les infractions sont constatées, et malgré les plaintes des habitants, la situation ne semble pas toujours s'améliorer.

Il s'agit du respect de la législation en vigueur concernant les dimensions des étals extérieurs des commerces, les taxes perçues à ce titre, ainsi que la garantie du passage libre sur les trottoirs, la propreté publique et aspect de notre belle commune.

### **1. Stationnement abusif et obstruction de la voirie**

Il est devenu courant de constater que des véhicules en double file bloquent la circulation, notamment pour le chargement et le déchargement des marchandises. Cette pratique perturbe fortement la mobilité et pose un problème de sécurité routière.

- Quelles actions de contrôle la commune met-elle en place pour sanctionner ce type d'abus ?
- Y a-t-il eu des interventions de la police locale pour verbaliser ces stationnements illégaux ?
- Quelles mesures concrètes la commune envisage-t-elle pour empêcher cette occupation illégale et récurrente de l'espace public ?

## **2. Dépôt d'immondices et insalubrité**

Un autre problème majeur concerne l'accumulation de déchets et d'invendus, transformant l'espace public en un véritable dépotoir. Les habitants et commerces doivent subir cette situation au quotidien, et cela nuit considérablement à l'image des quartiers.

- Les commerçants sont-ils soumis à une obligation de gestion des déchets comme tout professionnel ?
- La commune effectue-t-elle des contrôles de salubrité pour s'assurer que les déchets sont correctement évacués ?
- Des sanctions sont-elles prévues pour les commerçants qui abandonnent leurs déchets sur la voie publique ?

## **3. Respect des dimensions des étals extérieurs et réglementation en vigueur**

La présence d'étals et de marchandises placées à l'extérieur des commerces est une pratique courante qui contribue à l'animation de nos rues. Cependant, il est impératif qu'elle se fasse dans le respect des règles établies afin d'éviter les débordements qui nuisent aux piétons, notamment les personnes à mobilité réduite, les poussettes et les seniors.

- Pouvez-vous confirmer quelles sont les dimensions maximales autorisées pour les étals extérieurs en fonction des rues et des quartiers ?
- Existe-t-il un règlement spécifique propre à Molenbeek-Saint-Jean en la matière et comment est-il appliqué ?
- Quelles actions sont mises en place pour contrôler les commerçants qui ne respecteraient pas ces dimensions ?

## **4. Perception des taxes sur les étals extérieurs**

L'installation d'étals extérieurs fait l'objet d'une taxation communale. Cependant, il est essentiel de s'assurer que cette taxe est appliquée de manière juste et équitable à tous les commerçants.

- Pouvez-vous détailler le montant et les critères de taxation appliqués aux étals extérieurs ?
- Quels contrôles sont effectués pour s'assurer que tous les commerçants concernés paient cette taxe ?
- Existe-t-il un suivi régulier ou un recensement des commerces

bénéficiant de cette autorisation ?

## 5. Respect des passages libres sur les trottoirs et accessibilité

Dans certaines rues, l'occupation excessive des trottoirs par des étals commerciaux crée des situations problématiques pour les piétons. Or, la législation impose un espace de passage minimal afin d'assurer la circulation sécurisée des usagers de l'espace public.

- Quelle est la largeur minimale du passage à respecter sur les trottoirs à Molenbeek-Saint-Jean conformément aux réglementations régionales et communales ?

- Quels moyens de contrôle sont actuellement mis en place pour garantir le respect de cet espace libre ?

- En cas d'infraction, quelles sont les sanctions appliquées aux commerçants qui ne respectent pas ces obligations ?

### Conclusion

Il est inacceptable qu'un commerçant s'approprie ainsi l'espace public au détriment des riverains et des autres usagers. Un équilibre doit être trouvé entre l'activité économique et le respect des règles de civisme et de salubrité.

Il est primordial d'assurer un équilibre entre le dynamisme commercial de notre commune et le respect des règles permettant à tous les usagers d'évoluer dans un espace public accessible et sécurisé. À ce titre, je demande au Collège communal de renforcer les contrôles, d'assurer une équité dans la perception des taxes et de veiller au strict respect des passages libres sur nos trottoirs.

Je demande donc au Collège communal :

- De renforcer les contrôles concernant le stationnement et l'occupation de la voirie,

- D'appliquer des sanctions strictes en cas de non-respect des règles de propreté et d'étalage,

- D'assurer un suivi régulier pour éviter que cette situation ne devienne une norme.

Je vous remercie pour vos réponses et les mesures que vous comptez mettre en place afin de garantir un cadre de vie harmonieux pour tous les Molenbeekois.

Le Conseil prend connaissance.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie  
Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Milis,  
Gemeenteraadslid MR, met betrekking tot de naleving van de wetgeving inzake  
de grootte van buitenkramen, de inning van belastingen, het onderhoud van  
onbelemmerde doorgangen op stoepen.- uitstel van 23/04/2025- uitstel van  
21/05/2025**

De Raad neemt kennis.

---

10.06.2025/A/0014 **Département Services généraux et Démographie  
Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Garcia, Conseillère  
communale MR, relative à la présence persistante de bâches et affiches  
électorales sur des propriétés privées.- report du 23/04/2025- report du  
21/05/2025**

Madame la Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les membres du Collège,

Six mois après les élections du 13 octobre 2024, des bâches et affiches électorales restent toujours visibles sur certaines propriétés privées de notre commune. Cette situation pose question quant au respect des règles électorales et à l'occupation prolongée de l'espace visuel à des fins partisans.

Si la campagne électorale a une durée limitée, il est inacceptable que certains continuent à en tirer profit bien après le scrutin. Le maintien prolongé de ces affiches et bâches crée une inégalité entre les candidats et donne l'impression que certains peuvent prolonger leur visibilité de manière indue.

Dans ce cadre, je souhaite poser les questions suivantes au Collège :

1. Quelles actions la commune compte-t-elle entreprendre pour s'assurer du retrait des bâches et affiches électorales qui restent en place plusieurs mois voire années après les élections ?
2. Des sanctions sont-elles prévues pour les partis et/ou les candidats qui laissent leur matériel électoral en place bien après la fin de la période électorale ?
3. La commune envisage-t-elle de prendre elle-même des mesures pour le retrait de ces affichages en cas d'inaction des partis et/ou candidats concernés ?

Il est essentiel que les règles électorales soient appliquées de manière équitable et que l'espace public ne soit pas utilisé abusivement à des fins électoralistes une fois les élections passées.

Je vous remercie pour votre attention et vos réponses.

Cette version évite toute référence juridique incertaine et met l'accent sur l'enjeu démocratique et l'égalité entre les candidats.

Gloria GARCIA-FERNANDEZ  
Conseillère communale

Le Conseil prend connaissance.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie  
Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door mevrouw Garcia,  
Gemeenteraadslid MR, met betrekking tot de aanhoudende aanwezigheid van  
dekzeilen en verkiezingsposters op private eigendommen.- uitstel van 23/04/2025-  
uitstel van 21/05/2025**

De Raad neemt kennis.

---

10.06.2025/A/0015 **Département Services généraux et Démographie  
Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Van Merris,  
Conseiller communal MR, relative à l'évolution du tonnage des dépôts  
clandestins et à la collaboration avec la Région pour la gestion des voiries  
régionales.- report du 23/04/2025**

Monsieur le Président,

Madame la Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Échevins,

Chers collègues,

Je souhaite attirer votre attention sur deux sujets cruciaux pour notre commune : l'évolution des dépôts clandestins et la gestion des voiries régionales en collaboration avec la Région de Bruxelles-Capitale.

1) Évolution du tonnage des dépôts clandestins. Les dépôts clandestins constituent une problématique persistante affectant la qualité de vie de nos concitoyens. Selon les données communales, en 2023, nos services ont collecté 3 114,40 tonnes de déchets issus de dépôts clandestins et de la vidange des corbeilles publiques, engendrant un coût de près de 613 188 euros, soit une moyenne de 51 000 euros par mois.

Face à cette situation, je souhaiterais poser les questions suivantes :

- Dispose-t-on de données pour l'année 2024 afin d'évaluer l'évolution du phénomène des dépôts clandestins dans notre commune ?
- Quelles actions spécifiques la commune a-t-elle mises en place depuis janvier 2025 pour prévenir ces dépôts et sanctionner les contrevenants ?
- Des campagnes de sensibilisation ou des initiatives communales ont-elles été entreprises pour encourager les habitants à maintenir la propreté de leur environnement ?

2) Collaboration avec la Région pour la gestion des voiries régionales:

Dans ce contexte, je souhaiterais connaître :

- Comment la commune de Molenbeek-Saint-Jean collabore-t-elle avec la Région pour la gestion et l'entretien des voiries régionales situées sur notre territoire ?
- Quels sont les projets de partenariat avec la Région pour les voiries régionales de notre commune ?
- Quelles mesures sont prises pour assurer une coordination efficace entre les services communaux et régionaux lors des interventions sur ces voiries ?

Il est essentiel que notre commune continue à œuvrer en étroite collaboration avec la Région de Bruxelles-Capitale pour améliorer la gestion des voiries et lutter efficacement contre les dépôts clandestins, garantissant ainsi un cadre de vie agréable à nos concitoyens.

Je vous remercie pour vos réponses.

Le Conseil prend connaissance.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie  
Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Van Merris,  
Gemeenteraadslid MR, met betrekking tot de evolutie van het tonnage  
clandestiene stortplaatsen en de samenwerking met het Gewest voor het beheer  
van de gewestwegen.- uitstel van 23/04/2025**

De Raad neemt kennis.

---

10.06.2025/A/0016 **Département Services généraux et Démographie  
Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Van Merris,  
Conseiller communal MR, relative la sécurité et à la prévention des agressions  
envers les travailleurs communaux.- report du 23/04/2025- report du 21/05/2025**

Monsieur le Président,

Madame la Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Échevins,

Chers collègues,

Je souhaite interpeller le Collège à la suite d'un événement grave survenu récemment sur le territoire communal.

Cet événement met en lumière les risques encourus par les travailleurs communaux dans l'exercice de leur mission sur notre commune. Ces professionnels sont en première ligne pour accompagner les citoyens les plus précarisés, parfois dans des contextes de tension extrême. Il est inacceptable qu'ils puissent être la cible de violences sur l'espace public.

Dans ce cadre, je souhaite poser les questions suivantes au Collège :

1) Évaluation et renforcement des mesures de prévention

- La commune dispose-t-elle d'un plan de prévention spécifique pour protéger ses travailleurs en déplacement sur le terrain ou sur le chemin vers le lieu de

travail?

- Des formations en gestion des conflits et en prévention des agressions sont-elles proposées aux agents qui exercent des missions à domicile ou dans l'espace public ?
- La commune pourrait-elle encourager la mise en place d'un système d'alerte rapide ou d'un dispositif d'accompagnement pour les visites à domicile considérées comme à risque ?

## 2) Sécurité des agents sur l'espace public

- Quelles mesures concrètes la commune peut-elle mettre en place pour assurer une meilleure sécurité des agents en mission ?
- Un travail de coordination avec le CPAS et les services de proximité est-il envisagé afin d'identifier les situations sensibles et d'anticiper les risques ?
- La commune envisage-t-elle de renforcer la présence des agents communaux de prévention et de médiation dans les quartiers où des tensions ont été signalées ?

## 3) Collaboration avec les partenaires locaux

- Une concertation spécifique entre la commune, le CPAS et les services de prévention est-elle prévue pour tirer les leçons de cet événement et proposer des améliorations en matière de sécurité ?
- Comment la commune compte-t-elle soutenir les travailleurs victimes d'agressions en dehors du cadre strictement judiciaire (ex. soutien psychologique, adaptation des conditions de travail) ?

Les travailleurs de notre commune assurent un rôle essentiel auprès des citoyens les plus vulnérables. Il est impératif de leur garantir un environnement de travail sécurisé, à la hauteur des missions qu'ils accomplissent au service de la collectivité.

J'attends des réponses claires sur les actions concrètes que la majorité envisage de mettre en place pour éviter qu'un tel événement ne se reproduise.

Didier Van Merris

Le Conseil prend connaissance.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie**  
**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Van Merris,**

**Gemeenteraadslid MR, met betrekking tot de veiligheid en het voorkomen van aanvallen op gemeentepersoneel.- uitstel van 23/04/2025- uitstel van 21/05/2025**

De Raad neemt kennis.

---

10.06.2025/A/0017 **Département Services généraux et Démographie**  
**Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Deknudt,**  
**Conseillère communale Team Fouad Ahidar, relative aux problèmes à l'école**  
**Egied Van Broeckhoven.- report du 23/04/2025- report du 21/05/2025**

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie**  
**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Deknudt**  
**Gemeenteraadslid Team Fouad Ahidar, met betrekking tot de problemen in de**  
**Egied Van Broeckhovenschool- uitstel van 23/04/2025- uitstel van 21/05/2025**

Beste burgemeester,

Beste schepenen en collega's van de gemeenteraad,

Ik zou graag jullie aandacht willen vragen voor de problemen die zich voordoen bij de Egied Van Broeckhovenschool.

Meerdere ouders hebben het nieuws gekregen voor het verlof dat hun kinderen na de vakantie geen plek meer hadden op deze school wegens schorsing.

Een schorsing die voor vele ouders plots en onverwacht aankwam. Hoe is het mogelijk dat een schorsing plots en onverwacht is? En waarom werd deze schorsing uitgevoerd op 2 maanden tijd voor het einde van het schooljaar waardoor deze leerlingen hun schoolcarrière in het gedrang komt?

Sommige van deze schorsingen zouden ook voortvloeien uit de ongeschiktheid van de school om leerlingen met een beperking goed te kunnen opvangen. Dit toont weer een schrijnend probleem in vele Brusselse scholen aan, het ontbreken van ondersteuning voor leerlingen met een beperking.

Hoewel het hier niet gaat om een gemeentelijke school wordt de vraag toch gesteld of het niet mogelijk is enige ondersteuning aan te bieden?

Zou de communicatie met de ouders niet opnieuw kunnen worden opgezet en kan er gekeken worden om deze leerlingen ten minste hun schooljaar te laten afmaken?

Verder zou ik toekomstgericht ook willen vragen of er meer aandacht kan besteed worden aan leerlingen met een beperking, waarvoor het al heel moeilijk is om een school te vinden? Deze leerlingen dienen extra ondersteund te worden niet verder gestigmatiseerd.

Hoe kunnen wij als gemeente ook scholen helpen die niet tot de gemeentelijke scholen behoren?

Alvast bedankt voor jullie aandacht.

Harmony Deknudt

Gemeenteraadslid

TEAM FOUAD AHIDAR

Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgevormd in schriftelijke vraag.

10.06.2025/A/0018

**Département Services généraux et Démographie**  
**Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Garcia Fernandez,**  
**Conseillère communale MR, au sujet du fait que les jeunes bruxellois ne sont plus**  
**les bienvenus à la côte belge.- report du 21/05/2025**

## INTERPELLATION DU COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

Introduite par : **MR – VLD** – Gloria GARCIA\_FERNANDEZ Conseillère  
communale

Date du Conseil communal : **21/05/2025**

Date de rédaction : **04/05/2025**

Date de d'introduction : **04/05/2025**

Envoyée à :

- Via mail : Président du Conseil communal :  
[hrahali@molenbeek.irisnet.be](mailto:hrahali@molenbeek.irisnet.be)
- Via mail : Secrétariat communal :  
[nvandeput@molenbeek.irisnet.be](mailto:nvandeput@molenbeek.irisnet.be);  
[jlmarchal@molenbeek.irisnet.be](mailto:jlmarchal@molenbeek.irisnet.be) ; [mgarcia-fernandez@molenbeek.irisnet.be](mailto:mgarcia-fernandez@molenbeek.irisnet.be)
- Via courrier :

Transmis par : Chef de groupe Didier MILIS

Objet : Les jeunes bruxellois ne sont plus les bienvenus à la côte belge

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Le 3 mai 2025, un article paru dans Sudinfo titrait : « Les jeunes bruxellois ne sont plus les bienvenus à la côte belge ». Ce papier relate une série d'incidents survenus à Ostende le 1er mai, en pointant nommément « des jeunes de

Molenbeek » comme auteurs de désordres. On y évoque des bagarres, des incivilités, voire des départs sans payer dans certains établissements, et ce, de manière généralisante.

Ce type de discours, hélas trop fréquent, contribue à entretenir une image négative de notre jeunesse, et plus largement de notre commune. Il est essentiel de rappeler que ces amalgames sont injustes, dangereux, et qu'ils nuisent aux efforts menés au quotidien pour construire un vivre-ensemble serein et respectueux.

Dans ce contexte, plusieurs questions se posent :

1. Le Collège a-t-il pris connaissance de cette publication et de la manière dont les jeunes molenbeekoïses y sont mis en cause ?
2. Une réaction officielle est-elle envisagée, notamment vis-à-vis de la presse ou des autorités concernées ?
3. Quelles sont les actions en cours ou prévues pour valoriser les jeunes de Molenbeek, renforcer leur implication citoyenne et offrir une image positive de leur engagement ?
4. Comment la commune compte-t-elle répondre à ces discours stigmatisants de manière structurée, par exemple via des campagnes de communication ou des projets de mise en lumière des parcours inspirants ?

Il est temps de cesser de désigner une partie de notre jeunesse comme bouc émissaire dès qu'un incident survient. Notre devoir est de les soutenir, de leur faire confiance et de les mettre en avant pour ce qu'ils sont réellement : une richesse pour notre commune.

Gloria GARCIA-FERNANDEZ  
Conseillère communale  
Cheffe de file

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie**  
**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie van Mevrouw Garcia Fernandez,**  
**Gemeenteraadslid MR, over gemeentelijk bestuur, over het feit dat Brusselse**  
**jongeren niet langer welkom zijn aan de Belgische kust.- uitstel van 21/05/2025**

Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgevormd in schriftelijke vraag.

---

10.06.2025/A/0019 **Département Services généraux et Démographie**  
**Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Rachid Mahdaoui,**  
**Conseiller communal TFA, concernant la fermeture estivale des complexes**  
**sportifs du Sippelberg et du Verbiest.**

Madame, Monsieur,

Je souhaite vous interpeller au sujet de la décision prise lors du Collège du 24 avril 2025, relative à la fermeture des complexes sportifs du Sippelberg et du Verbiest du 15 juillet au 15 août inclus.

Cette fermeture totale et simultanée de deux infrastructures sportives majeures soulève de vives inquiétudes au sein des clubs et associations locales, notamment en ce qui concerne la continuité de leurs activités et leur relation avec les fédérations sportives dont ils dépendent. En effet, cette interruption intervient en pleine période de préparation de saison, de stages d'été, voire de compétitions, ce qui compromet sérieusement leur organisation et leur crédibilité.

Aussi, je vous demande :

1. Quelles sont les motivations précises ayant conduit à cette décision de fermeture complète durant un mois, sans solution alternative proposée ?
2. A-t-on envisagé un calendrier aménagé ou une fermeture partielle permettant une certaine continuité d'activité ?
3. Quelles mesures seront prises pour soutenir les clubs impactés, tant sur le plan logistique que financier ?
4. Enfin, une concertation a-t-elle été menée avec les clubs avant la prise de cette décision, et dans le cas contraire, serait-il possible d'organiser une réunion dans les plus brefs délais afin de discuter de pistes d'atténuation ?

Cette décision, dans sa forme actuelle, risque de porter un préjudice important au tissu sportif local. Il est donc crucial d'envisager des ajustements pour répondre aux besoins concrets du terrain.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Rachid Mahdaoui

Conseiller communal, Chef de groupe TFA

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie  
Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Rachid Mahdaoui, Gemeenteraadslid van TFA, over de zomersluiting van de sportcomplexen Sippelberg en Verbiest.**

Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgevormd in schriftelijke vraag.

---

10.06.2025/A/0020

**Département Services généraux et Démographie  
Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Didier Van Merris, Conseiller communal MR, concernant le chantier prévu sur le Ring de Bruxelles.- report du 21/05/2025**

## **INTERPELLATION DU COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS**

Introduite par : **MR – VLD** – Didier VAN MERRIS - Conseiller communal

Date du Conseil communal : **21/05/2025**

Date de rédaction : **07/05/2025**

Date de d'introduction : **07/05/2025**

Envoyée à :

- **Via mail** : Président du Conseil communal :  
[hrahali@molenbeek.irisnet.be](mailto:hrahali@molenbeek.irisnet.be)
- **Via mail** : Secrétariat communal :  
[nvandeput@molenbeek.irisnet.be](mailto:nvandeput@molenbeek.irisnet.be);  
[jlmarchal@molenbeek.irisnet.be](mailto:jlmarchal@molenbeek.irisnet.be) ; [mgarcia-fernandez@molenbeek.irisnet.be](mailto:mgarcia-fernandez@molenbeek.irisnet.be), [didiervanmerris@hotmail.com](mailto:didiervanmerris@hotmail.com)
- **Via courrier** :

Transmis par : Chef de groupe Didier MILLIS

Objet : Chantier prévu sur le Ring de Bruxelles

Monsieur le Bourgmestre ff,

Mesdames et Messieurs les membres du Collège,

Je souhaite vous interpellier au sujet du vaste chantier prévu sur le Ring de Bruxelles, et plus particulièrement au croisement avec la chaussée de Ninove, qui impactera directement notre commune de Molenbeek, ainsi que nos voisins

d'Anderlecht et de Berchem-Sainte-Agathe.

L'enquête publique actuellement en cours prévoit, entre autres, la destruction de l'actuel pont, la création d'un nouvel échangeur dit "Single Point Interchange", et la suppression de la sortie 12 Kattebroek. Ces transformations auront des conséquences lourdes sur la mobilité, la fluidité du trafic, et donc la qualité de vie de nombreux riverains molenbeekois.

Dans ce contexte, je m'interroge :

1. Le Collège a-t-il été formellement consulté par les autorités flamandes ou par Bruxelles Mobilité sur ce projet ?
2. Quelle position la commune de Molenbeek entend-elle défendre dans le cadre de l'enquête publique ?
3. Une concertation a-t-elle eu lieu avec les communes voisines, notamment Dilbeek, où plusieurs mesures ont été annoncées, et Anderlecht, qui a déjà exprimé une opposition ferme ?
4. Comment Molenbeek entend-elle anticiper et gérer les reports de trafic induits par la suppression de la sortie 12, notamment sur les axes Mettewie, Karreveld ou Bossaert ?
5. Enfin, concernant les multiples chantiers prévus ou reportés sur la chaussée de Ninove : quelles garanties avons-nous sur la cohérence globale de ces interventions ? Comment assurer une mobilité fluide, respectueuse des riverains, équilibrée entre tous les usagers, piétons, cyclistes, automobilistes, sans tomber dans une logique punitive ?

Nous avons besoin d'une vision claire, équilibrée et concertée de la mobilité sur cet axe structurant, plutôt que d'une accumulation de chantiers déconnectés entre niveaux de pouvoir.

Je vous remercie pour vos réponses.

Didier VAN MERRIS  
Conseiller communal

Le Conseil prend connaissance.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie**  
**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Didier Van Merris, Gemeenteraadslid MR, over de geplande werf op de Brusselse Ring.-  
uitstel van 21/05/2025**

De Raad neemt kennis.

## INTERPELLATION DU COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

Introduite par : **MR – VLD** – Didier VAN MERRIS - Conseiller communal

Date du Conseil communal : 21/05/2025

Date de rédaction : 07/05/2025

Date de d'introduction : 07/05/2025

Envoyée à :

- Via mail : Président du Conseil communal :  
[hrahali@molenbeek.irisnet.be](mailto:hrahali@molenbeek.irisnet.be)
- Via mail : Secrétariat communal :  
[nvandeput@molenbeek.irisnet.be](mailto:nvandeput@molenbeek.irisnet.be);  
[jlmarchal@molenbeek.irisnet.be](mailto:jlmarchal@molenbeek.irisnet.be) ; [mgarcia-fernandez@molenbeek.irisnet.be](mailto:mgarcia-fernandez@molenbeek.irisnet.be), [didiervanmerris@hotmail.com](mailto:didiervanmerris@hotmail.com)
- Via courrier :

Transmis par : Chef de groupe Didier MILIS

Objet : Offre emploi collaborateur au sein du service Population

Monsieur le Bourgmestre ff,

Mesdames et Messieurs les membres du Collège,

J'ai récemment constaté la publication d'une offre d'emploi pour un poste de collaborateur au sein du service Population de notre administration communale. Cela m'amène à poser une série de questions sur la stabilité du personnel dans ce service, ainsi que plus largement au sein de l'administration.

Le bon fonctionnement des services communaux dépend en grande partie de la continuité et de l'expertise des agents qui y travaillent. Or, un turn-over important peut nuire à l'efficacité des services et à la qualité de l'accueil des

citoyens.

Dès lors, je souhaiterais obtenir des informations précises à ce sujet. Plus concrètement :

1. Quel est le taux de turn-over observé ces trois dernières années au sein de l'administration communale, et en particulier dans le service population ?
2. Combien de démissions ont été enregistrées sur cette période, par service si possible ?
3. Combien d'agents sont actuellement en congé maladie de longue durée ?
4. Quelles sont les mesures mises en place pour favoriser le bien-être au travail, prévenir les départs et assurer un cadre de travail stable et attractif ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses et reste persuadé que la transparence en matière de gestion des ressources humaines est essentielle pour renforcer la confiance des citoyens et du personnel dans notre institution.

Didier VAN MERRIS  
Conseiller communal

Le Conseil prend connaissance.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie**  
**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Didier Van Merris,**  
**Gemeenteraadslid MR, over een vacature voor een personeelslid bij de dienst**  
**Bevolking.- uitstel van 21/05/2025**

De Raad neemt kennis.

---

10.06.2025/A/0022 **Département Services généraux et Démographie**  
**Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Milis, Conseiller**  
**communal MR, relative à Molenbeek sans pilote, qui assume encore la**  
**gouvernance de cette commune.**

**INTERPELLATION DU COLLEGE DES BOURGMESTRE  
ET ECHEVINS**

Introduite par : **MR – VLD** – Didier MILIS - Conseiller communal

Date du Conseil communal : 22/05/2025

Date de rédaction : 13/05/2025

Date de d'introduction : 13/05/2025 – 21:45

Envoyée à :

- Via mail : Président du Conseil communal :  
[hrahali@molenbeek.irisnet.be](mailto:hrahali@molenbeek.irisnet.be)
- Via mail : Secrétariat communal :  
[nvandeput@molenbeek.irisnet.be](mailto:nvandeput@molenbeek.irisnet.be);  
[jlmarchal@molenbeek.irisnet.be](mailto:jlmarchal@molenbeek.irisnet.be) ; [mgarcia-fernandez@molenbeek.irisnet.be](mailto:mgarcia-fernandez@molenbeek.irisnet.be)
- Via courrier :

Transmis par : Chef de groupe Didier MILIS

**Objet : Molenbeek sans pilote : qui assume encore la gouvernance de cette commune ?**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Le samedi 10 mai, *La Dernière Heure* publiait un article alarmant sur la situation politique à Molenbeek.

Le constat est préoccupant : la commune traverse une période prolongée d'instabilité institutionnelle, marquée par l'absence durable de la bourgmestre Catherine Moureaux, l'incertitude persistante autour de son retour et le blocage politique provoqué par le maintien en poste de l'échevin Mohammed Kalandar malgré sa rupture avec le PS.

Dans ce contexte, il est important de souligner que le **PTB pourrait devenir le premier groupe de la majorité** si Monsieur Kalandar venait à quitter ou être exclu du PS.

Ce parti, qui a fondé son discours sur l'exigence de bonne gouvernance et de clarté démocratique, reste pourtant remarquablement silencieux face à la situation actuelle. Ce mutisme interroge, tout comme son refus apparent d'assumer une quelconque responsabilité dans l'état de blocage politique que traverse la commune.

De même, le maintien de Monsieur Kalandar dans l'exécutif communal, sans base politique cohérente, affaiblit la légitimité de l'ensemble du Collège et pose une question démocratique majeure.

Je pose donc les questions suivantes :

1. Quelles mesures ont été prises pour garantir une gouvernance stable et fonctionnelle depuis l'absence prolongée de la bourgmestre ?
2. Le PTB, qui pourrait devenir le premier groupe de la majorité, entend-il enfin

assumer ses responsabilités politiques dans ce contexte de paralysie ?

3. Le Collège considère-t-il que Monsieur Kalandar dispose toujours d'une légitimité démocratique suffisante pour rester échevin, et sur quelle base ?

4. Enfin, le Collège peut-il garantir que le budget 2025 et une déclaration de politique générale seront présentés dans les délais, malgré cette désorganisation persistante ?

Molenbeek ne peut pas continuer à fonctionner en pilotage automatique, sans transparence, sans cap politique clair, et dans l'indifférence totale de ceux qui prétendent défendre l'intérêt général.

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre faisant fonction, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Didier MILIS

Chef de groupe  
MR-VLD

Conseil  
communal

Le point est reporté.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie  
Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Milis,  
Gemeenteraadslid MR, over Molenbeek zonder piloot, wie is er nog  
verantwoordelijk voor het bestuur van deze gemeente.**

Het punt wordt verdaagd.

---

10.06.2025/A/0023

**Département Services généraux et Démographie  
Secrétariat communal - Interpellation déposée par monsieur Didier MILIS,  
Conseiller communal MR, relative à la transparence des rémunérations des  
échevins et impact de l'indexation votée par le Conseil - Report du 23/04/2025 et  
du 21/05/2025.**

Madame la Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Échevins,

Chers membres du Conseil,

Lors d'un précédent Conseil communal, une décision a été prise concernant

l'indexation des rémunérations des Échevins. Cette mesure, qui a un impact direct sur les finances communales, soulève des questions légitimes quant à la transparence des montants alloués aux membres du Collège.

Il est de notoriété publique que les rémunérations des Échevins sortants sont accessibles, conformément aux principes de transparence et de bonne gouvernance. Toutefois, à ce jour, il ne semble pas y avoir d'informations claires et accessibles concernant les rémunérations actuelles des Échevins en fonction, particulièrement après l'indexation récemment votée.

Dans un souci de transparence envers les citoyens et les membres de ce Conseil, nous souhaiterions donc obtenir des clarifications précises sur les points suivants :

1. Quels sont les montants exacts des rémunérations des Échevins actuellement en fonction après application de l'indexation votée ?

2. Quels étaient ces montants avant l'indexation, afin d'évaluer l'impact concret de cette mesure ?

3. Existe-t-il un cadre de communication régulier permettant aux citoyens d'accéder à ces informations sans devoir les demander explicitement ?

4. La Commune envisage-t-elle de publier de manière systématique et accessible les rémunérations des membres du Collège, conformément aux principes de transparence et de redevabilité ?

Nous estimons que ces informations sont d'intérêt public et qu'il est essentiel que la population puisse comprendre comment les fonds communaux sont alloués, en particulier dans un contexte où les citoyens font face à des défis économiques importants.

Dans cette optique, nous vous remercions d'avance pour votre réponse et restons attentifs à toute initiative visant à renforcer la transparence dans la gestion de notre Commune.

Didier MILIS  
Conseiller communal

Le point est reporté.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie  
Gemeentesecretariaat - Interpellatie van de heer Didier MILIS, MR  
gemeenteraadslid, over de transparantie van de wethouderssalarissen en de  
impact van de door de Raad goedgekeurde indexering - Uitstel van 23/04/2025 en  
van 21/05/2025.**

Het punt wordt verdaagd.

---

10.06.2025/A/0024 **Département Services généraux et Démographie  
Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Gloria Garcia-  
Fernandez, Conseillère communale MR, relative au protocole d'accord entre les  
parties concernant le projet LinkUp "Salle de consommation à moindre risque" -  
Report du 23/04/2025 et du 21/05/2025.**

Monsieur le Bourgmestre,  
Mesdames et Messieurs les Échevins,

Depuis plusieurs mois, les habitantes et habitants du quartier Ribaucourt expriment leurs inquiétudes face à l'ouverture imminente de la salle de consommation à moindres risques « LinkUp », dans les anciens locaux du Sunrise Hôtel, derrière l'arrêt Saintelette.

Malgré ces préoccupations, la commune n'a communiqué aucun élément concret quant à sa propre implication, sa position officielle, ni sur le processus juridique ayant permis cette installation.

Or, selon les dispositions encadrant les structures agréées par Iriscare, notamment les salles de consommation à moindres risques, un protocole de collaboration doit être signé entre Iriscare, les opérateurs, les zones de police et la commune concernée.

En l'absence de ce protocole, l'agrément ne peut légalement être délivré ou maintenu.

De plus, selon la Nouvelle Loi Communale applicable à Bruxelles, tout engagement contractuel de la commune ayant des implications budgétaires, urbanistiques ou structurelles doit faire l'objet d'une approbation explicite par le Conseil communal.

Dès lors, nous posons les questions suivantes :

1. La commune a-t-elle signé un protocole d'accord avec Iriscare et les opérateurs de la salle LinkUp ?
2. Si oui, à quelle date ce protocole a-t-il été signé ?
3. Le protocole a-t-il été soumis à l'approbation du Conseil communal, comme l'exige la NLC pour ce type d'engagement ?
4. Dans le cas contraire, comment la commune justifie-t-elle sa non-implication

dans une décision qui affecte directement la vie d'un quartier ?

5. La commune a-t-elle fait part d'observations ou de réserves à Iriscare concernant ce projet ?

Il est indispensable, pour garantir la légalité, la transparence et la participation démocratique, que le Conseil communal puisse prendre connaissance de l'éventuel protocole d'accord, débattre de son contenu, et rendre des comptes à la population.

Dès lors, nous demandons donc :

Que le Collège transmette officiellement au Conseil communal une copie du protocole, s'il existe,

Je vous remercie pour vos réponses.

Gloria GARCIA-FERNANDEZ  
Conseillère communale  
Cheffe de file

Le point est retiré de l'ordre du jour à la demande de Madame Garcia.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie  
Gemeentesecretariaat - Interpellatie van mevrouw Gloria Garcia-Fernandez, gemeenteraadslid van MR, over het memorandum van overeenstemming tussen de partijen over het project LinkUp "Veiligere consumptieruimte - Uitstel van 23/04/2025 en van 21/05/2025.**

Het punt wordt van de dagorde gehaald op aanvraag van Mevrouw Garcia.

---

10.06.2025/A/0025 **Département Services généraux et Démographie  
Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Garcia, Conseillère communale MR, relative aux nuisances et à l'insalubrité aux abords du site Lavoisier et aux actions entreprises par la Commune - Report du 23/04/2025 et du 21/05/2025.**

Monsieur le Président,

Madame la Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Échevins,

Chers collègues,

Je souhaite attirer l'attention du Collège communal sur les nombreuses plaintes des riverains de la rue Van Kalk concernant des nuisances récurrentes liées à l'occupation du site Lavoisier.

Les habitants du quartier constatent et dénoncent :

- Une dégradation de la propreté publique, avec des déchets abandonnés aux abords du site, notamment dans les haies environnantes.
- Des comportements inappropriés, tels que des objets, dont des matelas, jetés par les fenêtres.
- Un impact direct sur la qualité de vie du voisinage, qui exprime son inquiétude face à la situation actuelle.

Mes questions au Collège sont les suivantes:

#### 1) Gestion et entretien des abords du site

- Qui est responsable du maintien de la propreté autour du site Lavoisier ?
- Des mesures spécifiques de nettoyage et d'entretien ont-elles été mises en place pour répondre à la problématique ?
- Y a-t-il un suivi régulier et des contrôles pour assurer le respect de l'environnement et éviter ces nuisances ?

#### 2) Actions concrètes pour limiter les nuisances

- La commune envisage-t-elle des campagnes de sensibilisation ou des rappels à l'ordre pour prévenir ces désagréments ?
- Des sanctions sont-elles prévues en cas d'infractions répétées à la propreté publique ?
- Quels moyens sont mis en œuvre pour assurer une meilleure cohabitation entre les occupants du site et les riverains ?

#### 3) Dialogue et solutions pour le quartier

- La commune a-t-elle entendu les plaintes des riverains et prévoit-elle une concertation avec eux pour trouver des solutions ?
- Un plan d'action est-il prévu à court terme pour remédier aux désagréments constatés ?
- Peut-on envisager un suivi plus strict de la situation afin d'éviter une aggravation des tensions dans le quartier ?

Il est essentiel que la commune prenne les mesures nécessaires pour garantir la propreté, la tranquillité et le respect du cadre de vie des habitants, tout en veillant à ce que l'occupation de ce site ne génère pas de nuisances excessives pour le voisinage.

Je vous remercie pour vos réponses.

Gloria GARCIA-FERNANDEZ  
Conseillère communale

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie  
Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door mevrouw Garcia,  
Gemeenteraadslid MR, met betrekking tot overlast en onhygiënische  
omstandigheden rond het Lavoisierterrein en de acties ondernomen door de  
Gemeente - Uitstel van 23/04/2025 en van 21/05/2025.**

Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgevormd in schriftelijke vraag.

---

10.06.2025/A/0026 **Département Services généraux et Démographie  
Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Didier Van Merris,  
Conseiller communal MR, relative à la propreté et l'efficacité des services  
communaux - Report du 23/04/2025 et du 21/05/2025.**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Madame la Bourgmestre,  
Monsieur l'Échevin de la Propreté,  
Chers collègues,

Je me fais aujourd'hui le relais de l'exaspération de nombreux citoyens molenbeekoïses, qui, dans le cadre de nos permanences, nous ont récemment adressé un message fort et lucide, que je résumerai ainsi : notre commune est sale, et le sentiment d'abandon est croissant.

Ils ne remettent pas en cause le travail de nos agents de terrain. Ils pointent, au contraire, le manque d'organisation, de suivi et de vision dans la gestion de la propreté et de l'entretien de l'espace public.

Parmi les éléments concrets signalés :

- Le numéro vert propreté est devenu injoignable. À quoi bon mettre en avant des canaux de communication si personne ne répond ?
- L'absence de plan de communication du nouvel Échevin de la propreté : Quel est son plan d'action ? Quelles sont les priorités ? Y a-t-il de nouveaux moyens,

des nouvelles procédures, des nouvelles équipes ?

- Des moyens de nettoyage insuffisants ou dépassés : on envoie encore les agents ramasser les déchets un à un, sans machines modernes, sans passage systématique des deux côtés de la rue, et rien le week-end !
- La chasse aux pollueurs semble inexistante. Où sont les contrôles ? Où sont les sanctions ?

Toutes ces remarques font écho à d'autres témoignages que nous recevons régulièrement, et confirment un malaise plus profond : les citoyens ne se sentent pas entendus, et la propreté de l'espace public devient un vrai facteur de découragement.

Dès lors, j'adresse à la majorité les questions suivantes :

Quel est aujourd'hui le plan opérationnel du nouveau Collège en matière de propreté ?

Quelle est la stratégie en matière de technologie (souffleuses, camions aspirateurs, balayeuses, etc.) pour moderniser les méthodes de nettoyage ?

Le numéro vert propreté est-il encore fonctionnel ? Si non, que comptez-vous mettre en place à la place ?

Quelles actions concrètes sont entreprises pour identifier et sanctionner les auteurs de dépôts clandestins ?

Le service propreté passe-t-il également le week-end, car précisément c'est à ce moment là que les déchets s'accumulent ?

Molenbeek mérite une gestion rigoureuse, efficace et moderne. La saleté de nos rues n'est pas une fatalité.

Ce n'est pas une question idéologique, c'est une question de dignité pour les habitants et de crédibilité pour les autorités.

Je vous remercie pour vos réponses et surtout, j'espère, pour les actes concrets qui suivront.

Didier VAN MERRIS  
Conseiller communal

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie  
Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door De Heer Didier Van Merris,  
Gemeenteraadslid MR, over de over de netheid en efficiëntie van gemeentelijke  
diensten - Uitstel van 23/04/2025 en van 21/05/2025.**

---

10.06.2025/A/0027 **Département Services généraux et Démographie**  
**Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Van Merris,**  
**Conseiller communal MR, relative à l'absence et au manque d'implication de la**  
**Bourgmestre - Report du 23/04/2025 et du 21/05/2025.**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Depuis plusieurs semaines, de nombreux citoyens nous interpellent sur un sujet préoccupant : l'absence flagrante de la Bourgmestre et son manque d'implication dans la gestion de notre commune.

Nous avons toutes et tous conscience que la fonction de Bourgmestre est exigeante et demande un engagement total au service des citoyens. Pourtant, force est de constater que notre Bourgmestre est aux abonnés absents. Un seul jour de présence entre deux certificats médicaux, juste pour pouvoir continuer à percevoir son salaire, ce n'est pas une gestion responsable, c'est une tromperie. Si la Bourgmestre est réellement venue travailler ce seul jour pour remettre son compteur à zéro, c'est de la fraude sociale. A la lecture de l'avis au personnel du 05 mars 2025, il n'est pas stipulé de date de début d'absence !

Nous posons donc la question :

- Soit elle est malade, et alors pourquoi est-elle venue travailler ce jour-là ?
- Soit elle ne l'est pas, et dans ce cas pourquoi n'assume-t-elle pas pleinement ses fonctions ?

Molenbeek fait face à des défis majeurs. La situation financière est critique, et pendant que le personnel communal se serre la ceinture, la Bourgmestre, elle, semble totalement détachée de la réalité. La bonne gestion ne peut pas être un simple slogan électoral, elle doit être une pratique concrète, appliquée par celles et ceux qui dirigent cette commune.

La situation actuelle est une insulte au sérieux et à l'engagement que les citoyens attendent de leurs élus. Molenbeek mérite des responsables présents,

impliqués et à la hauteur des enjeux.

Nous demandons donc des explications claires :

- Quelle est la justification de cette absence prolongée ?
- Pourquoi la Bourgmestre est-elle venue un seul jour entre deux certificats médicaux ?
- Compte-t-elle reprendre ses fonctions pleinement et durablement ?

Les habitants de Molenbeek ont droit à des dirigeants qui travaillent réellement pour eux. Il est temps d'apporter des réponses et d'assumer ses responsabilités.

Dans l'attente de vos réponses, nous vous remercions.

Didier VAN MERRIS  
Conseiller communal

Le point est reporté.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie  
Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Van Merris,  
Gemeenteraadslid MR, betreffende de afwezigheid en gebrek aan betrokkenheid  
van Mevrouw de Burgemeester - Uitstel van 23/04/2025 en van 21/05/2025.**

Het punt wordt verdaagd.

---

10.06.2025/A/0028 **Département Services généraux et Démographie  
Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ben Salah, Chef de  
groupe PS-Vooruit, relative aux propos du président du MR - Appel à une  
position claire et digne de notre commun - Report du 23/04/2025 et du  
21/05/2025.**

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les membres du Collège, Chers collègues,

Permettez-moi, avant toute chose, d'adresser mes sincères remerciements au président de notre Conseil communal, Monsieur Hassan Rahali, pour son initiative citoyenne. Elle a su traduire avec justesse ce que tant d'habitants ont ressenti : une blessure, un malaise, un besoin urgent d'être respectés dans leur humanité.

Le 16 avril 2025, dans un média national, le président du Mouvement Réformateur a tenu des propos qui, dans leur formulation comme dans leur portée, ont été perçus par

une partie importante de nos concitoyens comme stigmatisants et injustes.

À Molenbeek, ces mots ont résonné avec une intensité particulière. Ils ont ravivé des peurs, des blessures anciennes. Ils ont rappelé à beaucoup que la méfiance et les amalgames peuvent resurgir à tout moment, même au plus haut niveau du débat public.

Mais ce qui est en cause ici dépasse une simple déclaration. Ce qui est en jeu, c'est la qualité de notre démocratie locale, la solidité de notre cohésion sociale, et la capacité de notre Conseil à incarner une parole de justice, de retenue et de fermeté face à la tentation du clivage.

À Molenbeek, nous savons ce que signifie "faire société". Nous savons ce que cela coûte, ce que cela exige. Le vivre-ensemble ne se décrète pas : il se construit. Dans les écoles. Dans les quartiers. Dans les associations. Dans les regards.

Il se construit aussi ici, dans cette salle. Par nos choix. Par nos silences. Ou par nos paroles.

C'est pourquoi je vous adresse, au nom du groupe PS-Vooruit, une interpellation simple, solennelle, et pleinement inscrite dans notre responsabilité d'élus.

1. Le Collège communal est-il disposé à reconnaître publiquement le trouble causé par ces propos dans notre population ?
2. Envisage-t-il de publier une déclaration réaffirmant, avec clarté et sans ambiguïté, l'attachement de notre commune aux valeurs fondamentales : respect, égalité, dignité ?

Enfin, je me permets, avec tout le respect que j'ai pour chacun ici, de me tourner vers nos collègues du MR présents dans ce Conseil. Je ne vous interroge pas par défi, ni par stratégie. Je vous interroge par loyauté à la démocratie locale, et parce que je crois que vos voix peuvent contribuer à apaiser, à clarifier, à rassembler.

Ce que nous disons aujourd'hui ne s'adresse pas seulement aux médias, ni aux militants. Cela s'adresse à une jeunesse qui doute. À des familles qui s'interrogent. À des citoyens qui attendent de nous non des calculs, mais du courage.

L'Histoire, parfois, se joue à bas bruit. Elle se joue dans des prises de parole qui refusent l'escalade. Dans des conseils communaux qui choisissent l'apaisement plutôt que l'indifférence. Dans la dignité des mots face au vacarme des clichés.

Molenbeek n'est ni un bouc émissaire, ni un décor. Molenbeek est une réalité humaine, vivante, complexe, digne. Et nous en sommes les garants.

Ce soir, je ne vous demande pas de vous opposer à qui que ce soit. Je vous demande de vous élever au-dessus de ce qui divise, et de dire, calmement mais fermement : ici, à Molenbeek, toute personne mérite le respect. Sans condition. Sans exception.

Je vous remercie.

Rachid Ben Salah  
Chef de groupe PS-Vooruit  
Conseiller communal à Molenbeek-Saint-Jean

Le point est reporté.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie**  
**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Benn Salah,**  
**Fractievoorzitter PS-Vooruit over de woorden van de voorzitter van de MR -**  
**Oproep tot een duidelijk en waardig standpunt van onze gemeente - Uitstel van**  
**23/04/2025 en van 21/05/2025.**

Het punt wordt verdaagd.

---

10.06.2025/A/0029

**Département Services généraux et Démographie**  
**Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Deknudt,**  
**Conseillère communale Team Fouad Ahidar, relative aux travaux Quai du**  
**Hainaut - Report du 23/04/2025 et du 21/05/2025.**

Le point est reporté.

---

**Departement Algemene diensten en Demografie**  
**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Deknudt**  
**Gemeenteraadslid Team Fouad Ahidar, met betrekking tot de werken**  
**Henegouwenkaai - Uitstel van 23/04/2025 en van 21/05/2025.**

Beste Burgemeester,

Beste schepenen en collega's van de gemeenteraad,

Binnenkort starten weer de tijdelijke werken aan de Henegouwenkaai. Deze werken zouden een tijdelijke oplossing zijn om de kaai te stutten tot de degelijke werken zouden kunnen beginnen. Deze worden gemikt op eind 2025 als er een Brusselse Regering wordt gevormd.

Heeft men al preventieve oplossingen voor de bestaande werven die nu stilliggen en de bedrijven die hiervan last zullen hebben? Wij zouden ten alle kosten willen vermijden dat net als het MIMA er nog meer bedrijven failliet gaan en/ of er onafgewerkte werven zullen ontstaan. Hoelang zouden de totale werken duren en welke impact gaat dit hebben op de buurt?

Zal er enige kost aan deze werken onder de kas van de gemeente vallen? Indien ja, is er al zicht op hoeveel ons dit zal kosten?

Wat is het uiteindelijke doel van deze baan na de werken? Zal dit opnieuw als deels fietsbaan, voetgangersbaan en deels autostraat bestaan? Of zijn er andere plannen voor dit stuk na de werken?

Wij zullen de werken en plannen ook verder opvolgen en hopen alvast op een antwoord op deze vragen.

Alvast bedankt voor jullie aandacht.

Harmony Deknudt

Gemeenteraadslid

Team Fouad Ahidar

Het punt wordt verdaagd.

Levée de la séance à 21:25  
Opheffing van de zitting om 21:25

Secrétaire f.f.,  
Wvd. Secretaris,

Le Président,  
De Voorzitter,

Nathalie Vandeput

Hassan Rahali